Service Administration Générale et Affaires Juridiques
Réf : RC/EG/SQL n° 103
Affaire suivie par : Sandra QUILLÉ LAURONT
Tél : 04.66.73.91.24
Courriel : s.lauront@terredecamargue.fr

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

Aigues-Mortes, le 16 SEP. 2022

CONVOCATION

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 22 septembre 2022 à 18h00
au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue
Salle du Conseil communautaire
13 rue du Port
30220 Aigues-Mortes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes salutations distinguées.

Le Président,
Docteur Robert CRAUSTE

COMMUNAUTÉ de COMMUNES TERRE de CAMARGUE * GARD *

- Adoption du procès-verbal provisoire du Conseil communautaire du 21 juillet 2022

Communauté de communes Terre de Camargue
13, rue du Port
F-30220 AIGUES-MORTES
Tél : 04.66.73.91.20 -- Courriel : cc@terredecamargue.fr
Site internet : www.terredecamargue.fr

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

J'attire votre attention sur l'obligation faite aux élus éventuellement intéressés par une affaire de s'abstenir de participer au vote de celle-ci et, plus largement, de ne pas intervenir d'une quelconque manière dans le processus décisionnel. Pour s'assurer de la validité de l'ensemble des délibérations, il vous est demandé de signaler un tel cas de figure au Secrétariat de séance.

- ***Présentation du rapport annuel d'activité 2021 de la Communauté de communes Terre de Camargue.***

Conseil Communautaire - Séance du 22 septembre 2022
Ordre du jour

1. Reversement obligatoire de la taxe d'aménagement des communes à l'EPCI
2. Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au sein de la CCTC – critères d'attribution du CIA
3. Créance éteinte – budget Principal
4. Décision modificative n°1 – budget Ports maritimes de plaisance
5. Décision modificative n°1 – budget Assainissement collectif
6. Décision modificative n°3 – budget Eau potable
7. Délégations données au Président par le Conseil communautaire
8. Candidature à l'appel à projet 2022 du Département du Gard au titre du Fonds Social Européen - subvention globale N° 2 – PON FSE « emploi et inclusion 2014-2020 » pour l'action « référent de parcours 2022 – Territoire Terre de Camargue
9. Contrat de mission avec le Comité pour le Développement de l'Economie Régionale (COMIDER) 2022/2023
10. Attribution d'une subvention dans le cadre de l'organisation de l'édition 2022 du salon des Sites Remarquables du Goût de France en Camargue
11. Attribution d'une subvention à l'association Foot Terre de Camargue
12. Attribution d'une subvention à l'association Littoral Camargue Basket
13. Convention de mise à disposition d'équipements sportifs communautaire – stade Michel MEZY à Le Grau du Roi – avec la Commune de Le Grau du Roi
14. Avenant n°1 à la convention 2022 de partenariat pour le développement et la maintenance d'un serveur cartographique
15. Exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
16. Avenant n°2 à la convention d'occupation de locaux pour pose d'antennes de télécommunications avec la société FREE Mobile – pylône stade Maurice Fontaine à Aigues-Mortes
17. Conventions d'occupations temporaires du domaine public – infrastructures aériennes de télécommunications – avec la SAS ON TOWER France (pour FREE mobile) – 3 châteaux d'eau Montplaisir et Boucanet à Le Grau du Roi et Malamousque à Aigues-Mortes

Communauté de communes Terre de Camargue
13, rue du Port
F-30220 AIGUES-MORTES
Tél : 04.66.73.91.20 – Courriel : cc@terredecamargue.fr
Site internet : www.terredecamargue.fr